

# Karl Polanyi, les marchés et le marché

par Jérôme Maucourant, Maître de conférences de sciences économiques à l'Université Jean-Monnet de Saint-Etienne (IUT), UMR 5206 Triangle (CNRS - ENS-LSH/U.Lyon-2/IEPLyon)

Première version : 2003, revue en 2004.

## Introduction [1]

La troisième journée consacrée à Karl Polanyi le 12 juin 2003 a montré combien la problématique de cet auteur pouvait continuer à nourrir des discussions fécondes. Dans une précédente publication de *Rencontres* [2], nous avons tenté de montrer la force de la problématique polanyienne que n'entame pas le recours à la théorie dite « des coûts de transaction » et le développement d'un « néomodernisme » [3] pour ce qui est de l'histoire économique du monde antique. Maintenant, il nous semble important de traiter directement de cette question du « marché » qui est sans doute la source originelle de tant de discordes. En effet, la référence au marché pose de nombreuses difficultés au sein même de la discipline économique qui, dès son origine, s'est voulue la science même des rapports marchands.

Ces difficultés doivent rendre vigilant l'historien ou l'anthropologue à l'égard de la mobilisation de ce « concept » de marché qui demeure si flou chez les économistes. Dans une première partie, assurément trop brève, nous exposerons à grands traits quelques figures du marché dans la théorie économique afin de montrer, dans une deuxième partie, comment cette théorie économique peut s'enrichir de considérations plus sociologiques permettant d'intégrer la dimension institutionnelle des phénomènes d'échanges. La troisième et dernière partie, par quelques exemples, expose l'utilité de l'histoire de la pensée économique pour nos considérations d'histoire des faits économiques [4]. Notre problématique est de comprendre comment s'institutionnalisent les processus de marché qui ne sont aucunement des entités émergeant spontanément d'un *déterminisme* économique. En effet, l'existence de *déterminations* économiques est un fait bien réel qui ne peut toutefois occulter la part souvent décisive du rôle de l'imaginaire social et du politique. L'histoire économique nous permet ainsi de comprendre en quoi l'économie est politiquement et socialement constituée.

## Le Marché : brève esquisse économique

Grâce aux travaux fondateurs de Léon Walras, il est apparu progressivement une représentation devenue commune de l'économie comme science, la théorie néoclassique de l'équilibre général. Le marché, dans cette conception, est un lieu de formation des prix permettant d'obtenir un équilibre, c'est-à-dire un *état* de l'économie où les offres et les demandes sont égales. Le marché est donc compris de façon *statique* ; ce n'est en rien ce processus *dynamique* qui relève de l'expérience commune des marchés. Cette première remarque est liée au caractère paradoxal de ce modèle où c'est une entité, le « commissaire priseur », qui doit organiser la production même de cet équilibre général des marchés. C'est pourquoi nombreux d'économistes néoclassiques reconnaissent que les fondements du socialisme centralisé ont une base théorique solide.

On comprend dès lors que des théoriciens, attachés à défendre une conception libérale de l'économie, se démarquent de la théorie néoclassique qui, en dépit de son individualisme méthodologique, peut justifier des formes poussées d'interventionnisme. Ainsi, ces économistes dits « autrichiens », surtout à la suite d'Hayek, essayent d'élaborer une conception alternative du marché comme « *procédure de découverte de l'information* ». De ce point de vue, ce n'est pas l'équilibre statique qui doit être l'objet de l'attention du théoricien, mais une perspective dynamique où n'existe qu'une « *tendance à l'équilibre* ». Néanmoins, cette conception est beaucoup moins rigoureuse que sa concurrente, la théorie néoclassique de l'équilibre général [5]. L'idée du marché

comme *processus* et non comme *état* a certes fait des émules, mais le marché comme objet théorique sérieusement délimité demeure un problème pour tous les économistes. Ce n'est pas un hasard s'il n'y a pas d'article relatif au « marché » dans le grand ouvrage de référence des économistes [6], le *New Palgrave*.

Les difficultés que rencontrent les économistes nous conduisent à esquisser un dépassement du strict point de vue « économique » pour avoir une compréhension plus fine et moins contradictoire du marché et des processus marchands. Nous émettons ainsi l'hypothèse que cet objet *a priori* économique que constitue le marché pourrait être ainsi éclairé par des points de vue historique, anthropologique et sociologique, cependant que ces disciplines pourraient intégrer les apports et les interrogations de la discipline économique vis-à-vis du marché.

Ce dialogue interdisciplinaire doit toutefois impliquer une lucidité qui n'est pas toujours le fait des économistes eux-mêmes : les esquisses théoriques que les économistes produisent pour comprendre le marché et les autres « systèmes d'allocation des ressources » [7] ne sont que des embryons, ce dont les autres sciences sociales n'ont pas toujours clairement conscience. Or, l'œuvre de D. North, prix Nobel d'économie, porteur en histoire de ces thèses néo-institutionnalistes qui mêlent des considérations relatives aux « *coûts de transaction* » à d'autres considérations se rapportant aux « *droits de propriété* », a ainsi été remarquée comme une voie d'avenir par A. Bresson (2002). Un point du raisonnement de celui-ci est de souligner que le traitement de l'aspect « *institutionnel* » des questions, même s'il était apparu tardivement dans les écrits northiens, est, à ce jour, une réalité. Néanmoins, D. North est influencé depuis fort longtemps par les thèses de la « *New Institutional Economics* » et regrette seulement d'avoir trop longtemps expliqué les institutions du seul point de vue de « *l'efficience* » [8]. Les difficultés méthodologiques et factuelles du néoinstitutionnalisme sont liées à un certain évolutionnisme, des postulats utilitaristes et l'affirmation que le marché moderne est une norme transhistorique qui permet de comprendre et d'évaluer toutes les autres formes d'organisations économiques.

Ces considérations nous conduisent à revenir sur les hypothèses de Polanyi, mais il serait sans objet de penser qu'il faille adopter tous les résultats de Polanyi tels qu'il a pu les formuler lui-même [9]. Nombre d'économistes institutionnalistes pourraient partager la spécificité de la conception du marché selon Polanyi, laquelle peut être déclinée d'un double point de vue. D'une part, le passage des anciens marchés au système moderne de marché [10], le « Marché » pour reprendre la terminologie de S. Latouche [11], est un processus social où la politique a toute sa place. Ce Marché est un principe d'organisation de la vie économique et sociale selon lequel un ensemble suffisant de marchés, liés entre eux, est à même de régler la reproduction sociale. Ces marchés sont dits « *autorégulateurs* » alors, qu'en réalité, cette autorégulation figure plus l'idéal social qui légitime ces marchés que la réalité d'une autorégulation qui est souvent chaotique ou catastrophique. Le Marché doit être conçu comme une *fiction organisatrice du social*.

L'idée spécifique de Polanyi est que les marchés du XIXe siècle incarnent l'aboutissement d'un projet caractéristique de la modernité dans ce qu'elle a d'irréductible. Il ne s'agit pas ainsi pour nous de « *sauver* » [12], comme le soutient A. Bresson (2002), la théorie polanyienne mais d'expliquer que celle-ci vise à faire la théorie d'une *institution imaginaire du marché* qui n'a pas de précédent. Polanyi écrit que les années 1930 sanctionnent la fin d'une « *utopie* » qui vise à la construction d'un « *système de marché autorégulateur* » [13] : la mise en cause de cette construction utopique du social n'est rien autre que la *Grande Transformation* elle-même [14]. Il est par conséquent contestable d'établir un jeu de ressemblances entre les différentes formes d'économie qui ont connu des marchés [15] et la société qui se fonde sur un système de marchés généralisé : la *société de marché ne naît vraiment qu'au XIXe siècle*. Celle-ci se singularise par une part décisive de la production échangée sur l'ensemble de la production totale, des fondements juridiques et politiques particuliers, et enfin des formes nouvelles de socialité structurant l'échange ; c'est ainsi que se construit un véritable système de prix. Les positions de Weber et Polanyi sont donc très proches sur ce point.

Les approches économiques peuvent ainsi s'opposer sur le statut du marché : tantôt il s'agit d'un *état donné* du système d'allocation des ressources rares, tantôt il s'agit d'un *processus* dynamique et créatif. Les deux approches ne sont pas réellement satisfaisantes. La formalisation mathématique extrême de la première conception la rapproche d'un mécanisme de planification. La seconde conception du marché repose fondamentalement sur un *a priori* épistémologique : l'équilibre est alors

un présupposé rendant la connaissance possible, cependant que l'on souhaiterait, sur ce point, des démonstrations de ce qui ne devrait pas être un postulat. A ces défauts majeurs, ces théories ajoutent une évacuation de l'histoire. Pourtant, si l'économiste veut comprendre le capitalisme, c'est pour disséquer les capitalismes, voire suggérer une politique. C'est par le biais de la référence aux fictions que nous allons tenter de faire entrer le Marché dans l'histoire : avant ce second temps de la démarche polanyienne, il sera important de montrer la dimension singulière des marchés avant le Grand Marché du Capital [16].

## L'échange et les marchés non modernes

### Les marchés comme processus institutionnalisés

L'approche substantive de Polanyi fait partie du paradigme institutionnaliste en économie qui accorde aux « *institutions* » une signification particulière. Il importe de définir ce que constitue pour nous l'institution : *elle est ce par quoi les comportements individuels acquièrent une stabilité qui est la condition de la vie sociale* (Maucourant, 1994). Autrement dit, l'institution renvoie à un agencement particulier des parties relativement à la totalité de la société. Il découle de cette conception de l'institution que celle-ci renvoie à des éléments psychologiques, sociaux et économiques. Ainsi, c'est dans les institutions elles-mêmes que l'on peut le mieux saisir les modalités par lesquelles les structures sociales s'agent au processus de la reproduction sociale. L'approche institutionnaliste est donc un point de vue *et structural et génétique* sans quelconque hypothèse relative à l'optimalité des arrangements institutionnels. Le texte même de Polanyi témoigne que son « économie substantive » s'inscrit dans le paradigme institutionnaliste [17]. Il souligne ainsi que les marchés doivent être considérés comme des « *processus institutionnalisés* » : « *les actes d'échanges au niveau personnel ne créent des prix que s'ils ont lieu dans un système de marché créateur de prix, structure institutionnelle qui n'est en aucun cas engendrée par de simples actes fortuits d'échanges* » (Polanyi, 1957, p. 245). Plus généralement, il y a plusieurs modalités par lesquelles les processus économiques sont institués selon les sociétés (p. 244). La reconnaissance de la situation sociale des actes économiques n'empêche pas une analyse économique des institutions sociales : mais, ce serait un non-sens de faire une analyse *strictement* économique de ces institutions.

Le marché constitue dès lors une institution qui est ouverte à l'histoire [18]. Il est donc essentiel de rapporter chaque *signification* [19] des processus sociaux aux totalités dont elles sont issues : c'est ici où notre opposition aux approches « *modernisantes* » en économie de l'Antiquité ou « *formalistes* » en anthropologie économique est la plus nette. Il en va ainsi des prix et du marché. La signification des variations de prix [20] dans une économie où les marchés ont une tendance à l'isolement n'a évidemment pas le même sens que dans une économie où les marchés sont profondément interconnectés et où les politiques gouvernementales peuvent, selon le besoin et le niveau de résistance sociale, faire surgir des marchés là où ils deviennent « *nécessaires* » du point de vue du pouvoir libéral.

### L'échange, une forme d'intégration de l'économie comme processus institutionnalisés

Comme *forme d'intégration* de l'économie comprise en son sens « *substantif* », l'échange « *se réfère ici à des mouvements de va-et-vient comme les changements de « mains » dans un système marchand* » (Polanyi, 1957, p. 245). Sauf à être l'expression de pratiques aléatoires ne permettant pas un fonctionnement économique régulier, l'échange doit s'inscrire dans les structures économiques par des formes institutionnelles, *des marchés ou le Marché*. Des règles sociales permettent de contenir les échanges et de les rendre possibles. Deux cas sont distingués. Le premier où les prix sont fixes : il s'agit de l'« *échange décisionnel* ». Polanyi suppose alors qu'un segment de l'économie, régi par ce type d'échange où les prix sont contraints par la coutume ou le politique, ne peut être « *intégratif* ». Il faut une condition pour que les pratiques de l'échange marchand aient des capacités de régulation qui leur soient propres : les prix (ou « *taux de l'échange* ») doivent être négociés (p. 248). Dans ce cas, le principe de l'échange est dit « *intégratif* ». Le cas de la négociation généralisée des prix et des conditions de l'échange est une composante essentielle du Marché. Une économie comportant des marchés, une économie de *marchés*, est une chose ancienne, souligne Polanyi, dont le parangon dans le monde antique est le monde grec classique. Mais cela ne veut pas dire qu'on ait affaire à des mécanismes marchands ayant suffisamment d'autonomie pour orienter la production et la structure de celle-ci [21] car toute une série de conditions essentielles au Marché font défaut.

Ainsi, l'existence d'un droit « rationnel » est d'importance [22] : un trop grand arbitraire du pouvoir politique sur les patrimoines ne peut pas vraiment permettre des *logiques* marchandes, ce qui n'interdit pas les manœuvres spéculatives qu'on identifie confusément à du « capitalisme ». Ensuite, le mode de formation des prix : il ne faut pas simplement qu'ils fluctuent, même si l'émergence de fluctuations régulières des prix est une évolution singulière qui doit attirer l'attention de l'historien. Il faut en effet que les prix se constituent en un système lié à l'organisation même de la production. Dans le cas contraire, les variations de prix émanant des marchés propres à des communautés paysannes, largement autosuffisantes par ailleurs, paraîtront s'intégrer dans le modèle du Marché. Notons à cet égard que la récurrence de prix bas, associée à l'idée de prospérité, ne signifie pas l'existence d'une économie où les marchés sont interconnectés. En effet, ce fait indique plutôt l'aspect subordonné de la production échangée au sein de la production globale car la détermination de la production par l'échange introduit la synchronisation à la baisse des prix lors des mauvaises années, et vice-versa. De même, il n'est pas possible d'assimiler les variations brutales de prix consécutives à des événements militaires (siège, etc.) comme le signe de « marchés créateurs de prix » : de tels phénomènes ne démontrent en rien que les marchés structurent ordinairement la production par des « prix » au sens où nous l'entendons. C'est pourquoi Polanyi préfère parler de *d'équivalence* et non de *prix* quand les marchés ne sont pas la source déterminante des taux des échanges.

Plus généralement, le principe de l'échange marchand ne s'oppose ni à la réciprocité ni à la redistribution : les formes d'intégration sont complémentaires du point de vue de l'efficacité (Polanyi, 1957, p. 247). *Il n'y a pas d'antinomie entre le marchand et le non-marchand pour Polanyi.* Dans le cas athénien, Polanyi met en évidence l'importance des échanges marchands mais surtout l'articulation entre la redistribution et l'échange comme une condition de la liberté antique. La redistribution de richesses par la Cité est une condition d'un exercice authentique de la liberté : celle-ci ne peut se concevoir sans que tout citoyen soit assuré d'un minimum économique, sans quoi les plus riches achèteraient une véritable clientèle (Polanyi, 1977, p. 172-173).

## Des marchés au Marché

### Le temps du mercantilisme : l'exemple de Montchrestien

Le mercantilisme est ce moment de transition entre le temps des marchés et celui du Marché. L'analyse de ce moment de l'histoire de la pensée et des faits économiques a une vertu : nous prémunir des projections modernistes hâtives sur les faits anciens. De plus, la démonstration du fait que l'idée d'une *économie politique* est d'invention récente n'est pas à négliger. On ne peut occulter ce que les hommes pensent sur ce champ du social qu'ils contribuent par là même à constituer et l'on doit éviter ces raccourcis curieux qui écrasent ainsi l'histoire dans le mouchoir de poche de l'utilitarisme libéral que partagent North ou Silver.

Ainsi, selon Polanyi (1944, p. 97-101 et p. 364), l'effet des politiques mercantilistes est d'effacer la division institutionnelle du commerce et des marchés locaux, ce qui est à l'origine d'un marché *national*. Les États, au XVI<sup>e</sup> siècle, étendent à une toute autre échelle les anciennes méthodes éprouvées, jadis développées à l'échelle municipale (p. 100) ; c'est pourquoi il n'est pas possible d'assimiler la société d'Ancien Régime à une société de marché. Selon Polanyi, « *du point de vue économique, l'instrument d'unification fut le capital, c'est-à-dire les ressources privées disponibles sous forme d'argent thésaurisé, et donc particulièrement appropriées au développement du commerce* » (p. 99). L'émergence de ce commerce intérieur est certaine souligne Polanyi : il faudrait tout de même souligner que la France n'unifie son marché intérieur qu'avec la Révolution.

C'est pourquoi il n'est pas étonnant qu'un texte fondateur de l'économie politique, *Le Traicté* d'Antoine de Montchrestien, ne soit pas une science du Marché. A cet égard, les réflexions de Cantillon sur le « *commerce en général* », plus d'un siècle plus tard, attestent d'une évolution certaine. Le XVII<sup>e</sup> siècle est donc bien ce siècle d'une importante mutation, ce qui renforce le poids des hypothèses polanyiennes. Évoquant la division du travail, Montchrestien en 1615 affirme que « *ce travail public, divisé en tant d'Arts et Métiers* » (p. 73) doit être l'objet de la « *prévoyance politique* ». Rien n'est dit sur une origine marchande de cette division : cette représentation de l'économie est cohérente avec l'idée que le travail doit être institué par le prince. Le marché, comme mécanisme d'allocation par les prix de ressources rares, n'est pas un élément essentiel selon Montchrestien pour qui la vraie rareté est celle des honneurs. La rareté ne lui semble pas contraignante : les hommes sont nombreux et leur

aptitude au travail excellente, n'était-ce la mauvaise administration qui contrarie cette abondance qui devrait être ce don immédiat de Dieu. Les marchés sont si subordonnés au principe de « codification politique » des flux concurrentiels [23] que c'est la réglementation royale qui, selon Montchrestien, participe à la détermination du bon *volume* de production. Le « *mercantilisme* » semble ici bien être une doctrine de la généralisation des pratiques des Cités médiévales à des territoires incomparablement plus vastes ; le marché comme processus de fixation des prix et des quantités optimales est singulièrement absent. Montchrestien traitant de la question de la possible « *surabondance* » des « *Arts* » et du nécessaire « *profit* » des « *Artizans* » écrit : « *le sage Politique doit prudemment inventer les moyens de faire régner, en ce fait, une juste et tempérée modération entre le trop et le trop peu* » (p. 127). Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que Montchrestien, qui prend souvent comme source de l'« *économie politique* » la dite « *économie naturelle* » souligne dans le même passage concernant le « *sage politique* » : « *il doit imiter la nature, à qui jamais ne manque rien de nécessaire, à qui jamais rien de superflu ne redonde* ».

On comprend donc pourquoi Montchrestien plaide pour la généralisation, dans le cadre d'un royaume tout entier, des pratiques anciennes des guildes médiévales. Même s'il n'est pas notre contemporain, il est moderne. L'interventionnisme prôné par Montchrestien annonce toutefois celui de l'Etat libéral. En effet, inspiré par son maître, Bodin, il critique les Anciens, en *distinguant l'économie comme chose publiques des autres sphères du social*. Les Grecs et Romains n'avaient pas saisi l'importance de cette économie politique comme *police* : « *tout cela revient à ce point quand l'Etat (aussi bien qu'en la famille) c'est un heur meslé d'un grandissime profit de mesnager bien les hommes selon leur propre et particulière inclination (...) on peut fort à propos maintenir contre l'opinion d'Aristote et de Xénophon, que l'on ne sauroit diviser l'conomie de la police sans démembrer la partie principale de son tout...ils ont oublier mesnagerie publique à quoy les nécessités et charges de l'Etat obligent d'avoir principalement égard* ». L'économie politique est l'art de la « *ménagerie publique* », l'idée que le pouvoir a en charge le bien-être des hommes. *Il s'agit là d'une idée neuve*.

### **Les « marchandises fictives »**

Après la Révolution Commerciale mercantiliste, le machinisme nécessite une totale redéfinition et non pas un abandon des interventions publiques. Selon Polanyi (1944), « *l'introduction de machines hautement spécialisées* » dans une société déjà commercialisée « *doit avoir des effets caractéristiques* » (p. 68) car l'amortissement sans risque démesuré de machines coûteuses requiert un fonctionnement adéquat du marché de tous les inputs, dont le travail. Or, pour que l'homme soit prêt à s'offrir de façon permanente sur les marchés, il faut que son comportement économique soit déterminé par des considérations principalement économiques. Il n'est plus possible de conditionner la disponibilité du travail à un complexe de motivations sociales dont l'économie ne serait qu'un élément subsidiaire. Ceci implique que le gain soit un déterminant essentiel des comportements économiques.

L'économie des temps libéraux se pense alors comme une catégorie autonome des liens sociaux. Et pourtant : l'imaginaire économique nous occulte les institutions sociales nécessaires à la bonne marche des capitalismes, fussent-ils fort libéraux. Polanyi (1944) avait déjà beaucoup insisté sur la fonction politique et sociale de l'étalon-or. Aujourd'hui, comme le montrent bien M. Aglietta et A. Orléan (1998), ce qui fait que la monnaie est acceptée par chacun d'entre nous, c'est qu'elle renvoie *de facto* à l'idée d'une société comme communauté. En effet, l'idée de *société* implique simplement de multiples agencements d'individus poursuivant des fins privées alors que la réalité sociale est bien communautaire en ce sens que même la société individualiste n'existerait pas sans une représentation *commune* de ce qui la fonde.

On comprend ainsi qu'une bonne part de la renommée de Karl Polanyi soit due à son concept de « *marchandise fictive* », concept qu'il développe dans son ouvrage de 1944 : *La Grande Transformation*. Polanyi y illustre la thèse selon laquelle des fictions agissent comme représentations créatrices d'un monde. Selon Polanyi, la terre, la monnaie et le travail ne sont pas des marchandises, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas été produites en vue de la vente sur un marché. Par exemple, l'environnement naturel n'est pas objet de droits de propriété, sauf dans le cadre d'une fiction qui légitime les droits de pollution échangeables ; plus généralement, sauf à naturaliser un processus social, la terre n'est évidemment pas une marchandise car elle n'est pas pensée comme telle, ainsi que l'attestent de nombreux témoignages anthropologiques et historiques. Il en va de même du

travail. Avant que n'émerge une société de marchés, le travail en tant qu'élément extrait de l'existence humaine sous forme de force de travail, n'est pas nécessairement l'objet d'échanges marchands *structurant* la production *d'ensemble* de la société. Le travail s'intègre très souvent dans une série d'activités sociales statutairement définies qui ne peuvent pas être facilement aliénées de façon contractuelle. Certes, l'on peut faire observer que la société romaine, comme société esclavagiste, peut faire du corps même de l'homme une marchandise [24]. Toutefois, l'économie romaine n'a pas connu le fonctionnement de *marchés autorégulateurs* au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Ce fait est reconnu par un historien *a priori* éloigné des thèses de Polanyi : nous pensons à J. Andreau. Ceci ne signifie certes pas que les marchés n'existent pas à cette époque, mais que l'économie s'insère dans un tissu de relations sociales qui ne permet pas au marché d'avoir un rôle régulateur.

Ainsi, la *société de marché* repose sur une organisation culturelle fondée sur des fictions particulières. Naturellement il ne s'agit pas de dire que ces marchandises fictives illustrent une sorte d'éternité intangible de la société capitaliste. Les marchandises fictives sont simplement les fondements de l'imaginaire capitaliste. L'histoire sociale et économique résulte d'une tension permanente entre l'*utopie* de la société de marché et les résistances que les réalités sociales opposent à l'emprise de cette utopie. Ainsi, la constitution progressive du salariat capitaliste dans un espace statutaire durant les Trente Glorieuses s'oppose à la volonté du capital de réduire la mobilisation du travail à une forme purement contractuelle. Dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, le développement de la société de marché suscite un ensemble de protections sociales extrêmement diverses qui, progressivement, nuisent à la capacité autorégulatrice du marché capitaliste ; celui-ci, comme auparavant, ne peut plus être si peu regardant sur le coût de la vie humaine. Autrement dit, les *mouvements* d'institution du Marché suscitent des « *contre-mouvements* » sociaux aussi créatifs à leur façon que l'utopie capitaliste l'est. La dialectique du « *double mouvement* » polanyien ne relève d'aucune téléologie. Nazisme et New Deal furent des sorties bien différentes de la première société de marché qui se constitue au XIX<sup>ème</sup> siècle.

## Conclusion

Depuis la fin des années 1970, on observe partout un recul de la logique statutaire régissant l'usage de la force de travail ; les politiques de « *monnaie forte* » sont appuyées par des banques centrales dites « indépendantes » dont « l'indépendance » n'est effective qu'à l'égard des pouvoirs démocratiques. La dépendance de ces banques qui font la politique de la monnaie est en revanche totale à l'égard des marchés financiers. Alors qu'autrefois c'étaient les négociations autour de l'unité de salaire qui déterminaient le fonctionnement du système monétaire, ce sont maintenant les exigences de la finance et de la monnaie qui déterminent la fixation des salaires selon les modalités les plus proches possibles du contrat marchand « *pur* ». Nous assistons à la création de nouvelles marchandises : après la terre c'est le vivant lui-même qui devient l'objet de l'*imperium* mercantile. Enfin, très curieusement, alors que les Etats européens ont des marges de manœuvre qu'ils ont volontairement réduites à néant, le dernier refuge de la politique semble être les pratiques émanant de la technocratie d'une banque centrale ! Ainsi, en Europe, notre actuelle société de marché n'en a pas fini avec la politique, même si la politique donc il est question vide de son contenu démocratique, déjà fort insuffisant, les institutions des Etats-Nations.

Il y a deux siècles, la constitution de l'hégémonie britannique fut le premier vecteur de la société de marché. Il n'y a pas de « *non-interventionnisme* » libéral. Polanyi (1944, p. 201) nous prévenait déjà d'un trait bien ancré de notre monde : « *Le tenant de l'économie libérale peut (...) faire appel à la force violente, à la guerre civile, pour instaurer les conditions préalables à un marché autorégulateur* ». Mais, ce que le Royaume-Uni faisait péniblement de l'Empire Ottoman aux Indes, les Etats-Unis aspirent à le faire d'une façon plus problématique encore. Or, le monde est sans doute trop complexe pour que s'instaure un empire *débiteur* et non *créancier* comme ce fut le cas de l'empire britannique, sauf à faire un usage constant de la force [25]. Il est possible que les difficultés politiques et sociales rencontrées par la deuxième mondialisation [26] capitaliste remettent au premier plan de l'attention des théoriciens l'aspect *politique* de la construction *sociale* de la réalité économique.

L'histoire économique doit donc être comprise de façon non téléologique. Il n'y a pas de force qui nous conduise nécessairement à cette fin de l'histoire, la société de marché. Dès lors, sont disqualifiées les théories économiques libérales les plus modernes appliquées à l'histoire, lesquelles participent de la projection de postulats de la société de marché dans les sociétés passées : l'on

pense ici aux belles constructions de North ou d'Hayek qui reviennent à dire que ce qui n'est pas capitaliste l'est d'une façon cachée ou inachevée. Nous pouvons donc affirmer qu'il serait vain de tenter d'établir des ressemblances entre les différentes formes d'économies qui ont connu des marchés avec ce que nous entendons aujourd'hui par Marché. Néanmoins, l'utilisation des modèles et des théories économiques permet aux historiens et archéologues d'ouvrir des pistes de réflexion sur le passé de l'économie.

## Références

AGLIETTA A., ORLEAN A. eds.

1998, La monnaie souveraine, Paris, Odile Jacob

ANDREAU J., MAUCOURANT J.,

1999 A propos de la "rationalité économique" dans l'Antiquité gréco-romaine - une interprétation des thèses de D. Rathbone, *Topoi*, 9, 1 : 47-102.

BRESSON A.,

2002 Polanyi, le marché et les économies d'avant le capitalisme

<http://web.mae.u-paris10.fr/fx/rencontres.htm>

consulté en octobre 2003

GENTET D, MAUCOURANT J,

1991a La question de la monnaie en Egypte ancienne, nouvelle série, 13, la Revue du M.A.U.S.S., Octobre, pp. 155-164.

GENTET D, MAUCOURANT J,

1991b Une étude critique de la hausse des prix à l'ère ramesside, *Dialogue d'Histoire Ancienne* (108), édité avec le concours du CNRS, 17, 1, Paris-Besançon, Les Belles Lettres : 13-31.

GRASLIN L., MAUCOURANT J.,

2003, Le port de commerce : un concept en débat , *Topoi*, à paraître.

GUERRIEN B.,

1999, Prix, marché et microéconomie, *DEES*, 120 : 61-67.

HENOCHSBERG M.,

2001 La Place du marché, Paris, Denoël.

LATOUCHE S.,

1998 Le concept de marché, sociétés marchandes et société de marché, pp. 147-148 dans J. MAUCOURANT, J-M. SERVET et A. TIRAN eds., *La modernité de Karl Polanyi*, Paris, L'Harmattan.

MAUCOURANT J., SAUVAGE C., VIVEL C.,

2003 Quelques figures du marché dans la théorie économique », *Document de travail du centre Walras* relatif à la *Troisième Journée Polanyi de la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie*, Nanterre, la Maison René Ginouvès, d'Archéologie et d'Ethnologie de Nanterre, 12 Juin 2003.

MAUCOURANT J.,

2002 L'œuvre de Karl Polanyi en débat

<http://web.mae.u-paris10.fr/fx/deta...>

consulté en octobre 2003.

2003 Le néoinstitutionnalisme à l'épreuve de quelques faits historiques : 111-131, *Economie appliquée* (56), 3, septembre.

2004a Max Weber et le néomodernisme, *Cahiers du Centre de Recherches Historiques (CNRS-EHESS)*, Maison des Sciences de l'Homme, 33, à paraître.

2004b Rationalité économique ou comportements socioéconomiques ?, dans *Mentalités et choix économiques des Romains*, J. Andreau, J. France et S. Pittia (eds), Bordeaux, Ausonius, à paraître.

MAUCOURANT J., TINEL B.,

<http://www.ish-lyon.cnrs.fr/labo/walras/Objets/New/20021214/ciph.htm>

Avènement du néocapitalisme : d'une internationalisation à une transnationalisation des économies

consulté en novembre 2003.

MENU B.,

2001 La monnaie des Egyptiens de l'époque pharaonique : 73-108 in A. Testart ed., *Aux origines de la monnaie*, Paris, Errance.

MONTCHRESTIEN

1615 *Traicté de l'économie politique*, éd. Critique par F. Billacois, Librairie Droz, Genève, 1999.

NORTH D. C.,

1997 Le défi de Karl Polanyi. Le marché et les autres systèmes d'allocation des ressources, *La Revue du Mauss*, 10, 2 : 51-64 (1977 pour la version anglaise).

1990 *Institutions, institutional change and economic performance*, New York, Cambridge.

POLANYI K.,

1944, *La Grande Transformation - Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 pour la traduction française.

1947 Our obsolete market mentality, in K. Polanyi (1968) : 59-77.

1957 L'économie comme procès institutionnalisé, in Arensberg M., Pearson H., Polanyi K. eds (1957) : 239-260, Arensberg M., Pearson H., Polanyi K., Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie, introduction à l'édition française par M. Godelier, Paris, Larousse, 1975.

1963 Ports of trade in early societies, in K. Polanyi. (1968) : 238-261.

1968 Primitive, archaic and modern economies, G. Dalton ed., Boston, Beacon Press.

1975 Traders and trade, in J. A. Sabloff et G. C. Lambert-Karlovsky eds : 133-154, Ancient Civilization and Trade, University of Mexico Press, Albuquerque.

1977 The livelihood of man, New-York-San Francisco-London, Academic Press.

TODD E.,

2002 Après l'Empire - essai sur la décomposition du système américain, Paris, Gallimard.

VEBLEN T.,

1923 Absentee Ownership and business enterprise in recent times, London, G. Allen and Unwin.

VIVEL C., 2003 Marché et entrepreneur : quels liens ? Le cas de la tradition autrichienne kirznerienne, Colloque « Histoire des représentations du marché », Association Charles Gide, 26-28 sept.

ZACCAGNINI C.,

1984 Transfers of movable property in Nuzi private transactions : 125-160 in A. Archi ed. 1984, Circulations of goods in non palatial context in the ancient near east, RomE, Edizioni della'Ateneo.

1994 Les échanges dans l'Antiquité : paradigmes théoriques et analyses des sources : 213-225 dans Andreau J., P. Briant, R. Descat eds., Entretien d'Archéologie et d'histoire, Les échanges dans l'Antiquité : le rôle de l'Etat, Saint Bertrand de Comminges-Conseil général de Haute Garonne.

[1] Nous remercions L. Graslin (Institut d'Etudes Sémitiques) et Christel Vivel (Centre Auguste et Léon Walras) pour avoir lu ce texte dont nous assumons seul les insuffisances. Première édition : Maucourant J., « Karl Polanyi, les marchés et le Marché », **Actes du colloque Karl Polanyi et le marché du 12 juin 2003**, Nanterre, MSH René-Ginouvès / Les Colloques en ligne, mis en ligne en 2004.

[2] Voir J. Maucourant (2002).

[3] Voir aussi J. Maucourant (2004), à paraître. Nous essayons de montrer que la lecture de Weber permet de s'immuniser contre le retour d'un modernisme se parant des atours trompeurs de certains développements récents de la théorie économique. Ce texte est disponible sous forme de document de travail du Centre Walras sur simple demande au courriel suivant : [jerome.maucourant@wanadoo.fr](mailto:jerome.maucourant@wanadoo.fr) . Dans J. Maucourant (2003), également consultable comme document de travail du Centre Walras, nous discutons des « apports » de certains économistes néolibéraux à l'écriture de l'histoire économique : il nous semble à cet égard problématique que nombre d'historiens acceptent sans discussion des « acquis » de certaines théories économiques qui réduisent l'histoire à n'être qu'un champ de validation de leurs hypothèses.

[4] Les idées développées à cette occasion doivent beaucoup au séminaire « Dons, prélèvements, monnaie » animé par A. Guéry, CRH (EHESS/CNRS).

[5] On peut se référer à C. Vivel (2003) pour une discussion des thèses de Kirzner ; cet article examine aussi l'œuvre d'un autre économiste autrichien, Lachmann, laquelle se situe pourtant dans le cadre de la conception du marché comme processus. Par leur finesse, les idées de Lachmann mettent en question la croyance de Kirzner en la « tendance à l'équilibre » des « processus de marché ».

[6] Voir si B. Guerrien (2000, p. 61).

[7] Pour reprendre l'expression même de D. North (1997) qui veut produire une théorie *générale* des transactions économiques, *marchandes ou non*. Pour une exposition de ces concepts néoinstitutionnalistes et une discussion sur un cas précis, voir Andreau et Maucourant (1999).

[8] Voir North (1990).

[9] Voir Graslin, Maucourant (2003) : une première version de ce texte est **téléchargeable ici**.

[10] D'où le « M » majuscule.

[11] Voir S. Latouche (1998, p. 149).

[12] Il est possible que la seule discussion des textes de Polanyi (1957) et (1977), où les historiens de l'Antiquité sont directement sollicités, occulte toute la théorie de *constitution* et de la *signification* du Marché (ou *One Big Market*) du marché qui se trouve exposée dans Polanyi (1944) et (1947).

[13] Voir Polanyi (1944, p. 53-54 et p. 22).

[14] Polanyi n'est pas le seul auteur hétérodoxe à avoir mis en évidence le rôle des fictions comme composantes de l'organisation sociale moderne. Au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, l'économiste américain Veblen avait fait de longs développements sur le capital comme représentation, sur les croyances comme illusions et sur l'exploitation de la crédulité dans le capitalisme moderne, ce qu'il appelait le « *système des prix* ». Voir Veblen (1923).

[15] Bresson désigne ainsi une forme « *d'économie à marché* » : nous pourrions dire, pour être conséquent avec notre problématique, qu'il a pu exister des « *économies à marchés* ». La question du *pluriel* pour ce qui est de la déclinaison du marché est essentiel et renvoie à leur fragmentation et leur subordination dans *un système global d'intégration* qui n'est pas celui de l'échange marchand.

[16] Nous signifions par là que l'économie de marché et le capitalisme sont en réalité synonymes ; dans la problématique de Polanyi l'économie de marché pleine et entière implique la société de marché. Certes, il serait possible, comme Polanyi l'indique lui-même dans *la Grande Transformation*, de penser une économie de *marchés* qui ne soit pas du capitalisme au sens où l'approche libérale entend ce terme.

[17] Celle-ci se compose de deux niveaux inséparables. Le premier est constitué des interactions entre l'homme et la nature (Polanyi, 1977, p. 31). Le second renvoie à la cohérence et à la stabilité de l'économie : la subsistance de l'homme ne peut être laissée à la merci de causes accidentelles (p. 34). Des rigidités sont nécessaires, c'est ce que signifie l'institutionnalisation des « *processus d'interaction* ».

[18] Même si dans des textes, essentiellement non publiés de son vivant, Polanyi oppose parfois les « *méthodes institutionnelles* » aux « *méthodes marchandes* », il qualifie généralement (cf. Polanyi (1957) ou (1947)) le marché, qu'il soit archaïque ou moderne, *d'institution*. C'est pourquoi nous ne pouvons retenir une prémisse du raisonnement d'A. Bresson (2002) selon laquelle Polanyi met « *l'échange marchand en contradiction avec l'institution dont il serait en quelque sorte la négation* ». Bien au contraire, comme nous le montrerons, la théorie de Polanyi est celle de *l'hybridation* des formes d'intégration. Le malentendu est ici absolu.

[19] Nous avons essayé de rappeler cet aspect herméneutique des phénomènes économiques dans Maucourant (2002). A. Bresson ne semble pas partager cette conception qui écrit : « *que les variations de prix aient été la règle (...) même les polanyiens les plus orthodoxes ne le contesteraient plus aujourd'hui* ». « *La règle* » dont il est question ici devrait être précisée quant à son domaine de validité et sa signification : ainsi, le sens et l'universalité d'une telle règle peut être discutée par des assyriologues comme J. Renger (2003) ou C. Zaccagnini (1984) (1994) ; il nous semble d'ailleurs que la littérature égyptologique en cette matière d'économie des prix conforte plutôt l'intuition polanyienne selon laquelle, s'agissant notamment des économies de redistribution, des variations de prix sont l'exception et non la règle. C'est ce que nous avons observé et interprété, pour ce qui de l'Égypte ancienne, dans D. Gentet, J. Maucourant. (1991a) et (1991b). Dans J. Maucourant J., C. Sauvage C., C. Vivel (2003), on peut trouver une réfutation de l'argumentation moderniste proposée par B. Menu pour ce même sujet de l'économie pharaonique. La cohérence proprement *théorique* de l'édifice suggéré par B. Menu est en effet bien problématique.

[20] A. Bresson (2000, p. 294-5) pense avoir validé l'hypothèse de la régulation par le marché : il y aurait, pour son domaine d'étude, co-détermination entre la production des biens de consommation et leurs prix. Bien que ce facteur soit nécessaire, il n'est pas suffisant pour démontrer l'existence d'une économie de marché : en effet, quelle est la part du tissu économique concernée par ce mécanisme ? De plus, l'organisation de la production selon les productivités comparées, laquelle est une caractéristique de l'économie de marché, n'est pas vérifiée parce que « *l'absence d'importation n'est alors que la traduction de l'incapacité à exporter* » (p. 297). En effet, selon la théorie habituelle, le marché n'exclut pas les agents ou organisation dont les productivités absolues sont faibles : *il les intègre dans un système de division du travail par l'échange selon le principe des productivités comparées*. Nous ne comprenons pas, dès lors, le sens du « *châtiment* » pour une *productivité insuffisante* » évoqué par l'auteur (p. 296). Ne faut-il pas alors penser, pour expliquer cette fermeture aux échanges que reconnaît A. Bresson, que la « *main invisible* » (selon l'image d'Adam Smith qu'il reprend), c'est-à-dire le marché, ne règle pas l'économie des cités grecques ? Ce fait n'exclut nullement la possibilité *locale* de *quelque* « rétroaction » entre les prix et l'offre. Il convient enfin de noter que l'hypothèse de coûts de transports rédhibitoires ne résout pas le problème : nous en revenons au modèle de Finley. Même un appel aux « coûts de transaction » northien sur ce sujet ne changerait pas la donne. Si l'on estime que ces coûts élevés entravent l'échange, c'est bien que nous ne sommes pas précisément dans une société où les marchés ont un rôle structurant, ce que North croit démontrer par ailleurs pour l'économie médiévale.

[21] En première approche, la *structure de production* renvoie à la répartition, dans la production sociale, entre les biens de consommation et les biens de productions. Selon certains économistes non-keynésiens, le taux d'intérêt règle cette répartition. Est-ce le cas pour les économies antiques ? Les historiens devraient être plus disert sur ce point.

[22] Pour plus de développement sur cette analyse due à Weber, voir Maucourant (2000d).

[23] Pour reprendre ici le mot et une part de la problématique de M. Henochsberg (2000).

[24] Plus subtilement, Yan Thomas a soutenu avec finesse que ce sont dans les locations de travaux serviles que le droit romain a commencé à mettre en évidence un travail abstrait aliénable par contrat entre les maîtres. Ceci est discuté dans Maucourant (2004b).

[25] Nous reprenons ici la thèse d'E. Todd.

[26] Telle qu'elle s'esquisse à partir de 1979. Se référer à ce propos à Maucourant, Tinel (2003) où nous développons ce point.